



# COMMUNIQUÉ

Paris, le 16 décembre 2010

## Finances locales

### Les villes moyennes en difficulté pour boucler les budgets 2011

Les membres du Conseil d'administration de la Fédération des Maires des Villes Moyennes ont débattu hier lors d'une réunion statutaire des conséquences des dispositions des lois de finances dont la discussion s'achève devant le Parlement (projet de loi de finances initiale pour 2011, projet de loi de programmation triennale 2011-2013, et quatrième projet de loi de finances rectificative pour 2010).

Dans une période de dégradation accentuée de l'équilibre des comptes de la nation, ils prennent acte de « l'association » plus étroite des collectivités locales à l'effort de redressement des finances publiques, et notamment pour ce qui concerne l'évolution des dotations de l'État sur les trois prochaines années.

Au-delà du gel en valeur des concours financiers de l'État, qui se traduit en réalité par une baisse des dotations aux collectivités locales, la loi de finances pour 2011 a aussi un fort impact sur les budgets locaux par la localisation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, le dispositif de neutralisation du transfert de la part départementale de la taxe d'habitation au bloc communal, le calcul du potentiel financier, la mise en place d'une nouvelle architecture de la péréquation... sans que les maires ne soient aujourd'hui en capacité d'en tirer localement et précisément toutes les conséquences.

Dans ce contexte d'illisibilité et d'instabilité budgétaire (incertitudes sur les bases prévisionnelles 2011, remise en cause de certains financements croisés...), les maires des villes moyennes et présidents de leurs intercommunalités se sentent particulièrement désemparés pour mener à bien leurs projets d'investissements, tout en maintenant le niveau de leurs services et en contenant la pression fiscale pesant essentiellement sur les ménages.

#### La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 200 adhérents.

FMVM

94, rue de Sèvres  
75007 Paris – France

Contact :

Armand Pinoteau, chargé de mission  
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

[fmvm@villesmoyennes.asso.fr](mailto:fmvm@villesmoyennes.asso.fr)

[www.villesmoyennes.asso.fr](http://www.villesmoyennes.asso.fr)